

## LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,  
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et États-Unis..... 1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIEB, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2602.

MONTRÉAL, 19 AOUT 1892

## AVIS.

Nos lecteurs voudront bien excuser le retard du présent numéro, qu'un accident arrivé à la presse de nos imprimeurs nous a empêché d'expédier à la même heure que d'habitude.

## La Foire de Montréal

Un journal des plus influents de cette ville, *La Presse*, a lancé l'autre jour dans le public l'idée de tenir une foire annuelle à Montréal. Grâce à la grande publicité dont ce journal dispose, cette idée a paru faire quelque chemin.

Le but recherché par les promoteurs de la foire, d'après leurs propres explications, serait de fournir un marché à l'industrie domestique et, par extension, à la petite industrie. Ils semblent persuadés que la prospérité d'une nation dépend plutôt de l'industrie domestique et de la petite industrie que de la grande, et voudraient ainsi améliorer le sort de la population ouvrière.

A première vue, le mot de foire n'a éveillé chez nous que l'idée de ces marchés en plein air tenus périodiquement dans un certain nombre de villes en Europe. Nous connaissons, pour y avoir assisté, les grandes foires de Paris, de Lyon, de Bordeaux, etc.; nous avons lu dans plusieurs auteurs, la description de la grande foire de Moscou où, paraît-il, les marchands de thé viennent jusque de la Mongolie pour écouler leur marchandise.

Et nous n'y avons vu jusqu'ici qu'un rassemblement, à des époques déterminées, de marchands nomades, appelés précisément en France *marchands forains*, qui, n'ayant ni loyer ni taxe à payer, vendent à bas prix des objets achetés au rabais n'importe où, au détriment du commerce local.

L'industrie locale, domestique ou autre, n'est nullement représentée sur ces vastes champs de foire, où la foule est attirée plus particulièrement par des baraques de saltimbanques, des théâtres ambulants, des ménageries, des cirques, etc. Ces rassemblements de colporteurs en grand et de baladins n'ont, économiquement, qu'un seul effet: celui de disperser aux quatre vents

du ciel des économies dont auraient pu profiter le commerce et l'industrie de la localité. Il n'y a que les aubergistes, les cafetiers, les hôteliers et les compagnies de transport, qui puissent en tirer quelque avantage.

Un autre genre de foire se tient dans les campagnes; c'est un marché où toutes les campagnes environnantes, à certains jours, achètent et vendent leurs animaux de ferme: bœufs, vaches, veaux, cochons, chevaux, etc. On y vend aussi, dans la saison, les grains et les vins, suivant que les acheteurs s'y rencontrent; et les boutiques foraines, de commerce ou d'amusement, y prennent rendez-vous. Rien encore là qui puisse servir au but cherché par les promoteurs de la foire de Montréal.

En étudiant leur projet, nous y trouvons autre chose qu'une foire; c'est plutôt un bazar que l'on voudrait établir, où tout le monde pourrait, moyennant le prix de sa place, vendre ce qu'il aurait produit. Marché ou bazar, ce projet a des côtés qui méritent d'être étudiés, et il est possible qu'il soit de quelque utilité à notre population. Nous ne pouvons donc pas le repousser sans plus de discussion, et nous attendrons, avant de former un jugement définitif, que les grandes lignes en soient mieux dessinées.

Mais nous devons immédiatement demander à nos confrères d'avoir soin de ne pas froisser les intérêts du commerce établi, intermédiaire légitime entre le producteur et le consommateur, qui joue son rôle dans l'organisation sociale, et qui porte sa grande part des charges de l'administration des affaires publiques.

Nous avouons ne pas partager l'admiration de nos confrères pour l'industrie en chambre. Au point de vue économique, le travail en chambre n'est pas comparable au travail dans l'atelier. Il n'est guère pratiqué avec avantage qu'en France, pour des industries dont l'outillage est une quantité négligeable et dont les produits valent, plutôt comme œuvres d'art que comme objets d'utilité pratique. Le travail en chambre peut, dans certaines lignes, des produits mieux finis, mais plus chers; or, dans notre siècle et dans notre pays, c'est le bon marché qui est la condition essentielle du succès d'une industrie.

Ces réserves faites, nous n'avons qu'à applaudir aux sentiments philanthropiques d'où l'idée de la foire paraît être sortie.

L'association des vétérinaires d'Ontario, l'association des éleveurs de porcs d'Ontario et l'association des fromagers ont eu une convention, à London, Ont., pour aviser au moyens de prévenir le choléra des porcs. On a décidé de demander au gouvernement fédéral d'amender la loi de manière à ce que les porcs soient abattus et détruits et que le gouvernement en paie la pleine valeur, au lieu du tiers, tel qu'à présent.

## L'ATTRACTION DES VILLES

Le gouvernement de Québec, à la suite des révélations du dernier recensement, s'est ému de voir les campagnes se dépeupler au profit des villes et l'agriculture manquer de bras pendant que le marché du travail dans les villes était encombré. La Législature a nommé un comité spécial, chargé de s'enquérir des causes de cette émigration et ce comité nous transmet avec prière de la publier, la circulaire suivante:

(CIRCULAIRE OFFICIELLE.)

Le mouvement d'émigration qui se produit parmi notre population rurale, en certaines parties du pays, menace de prendre le caractère d'un véritable fléau national.

À la séance de la Chambre d'Assemblée, du 22 juin dernier, ce grave désordre fut pris en considération par les membres de la députation provinciale.

Sur proposition de M. Chicoyne, il fut nommé un comité spécial pour étudier les causes du mouvement d'émigration qui se produit dans certaines parties de nos campagnes au profit des villes, la condition économique de nos compatriotes qui ont ainsi quitté la carrière agricole et se sont faits ouvriers dans les centres industriels, le dit comité devant faire rapport, de temps à autre, sur les progrès de sa mission.

Ce comité est composé de MM. Bernatchez, Chicoyne, Girard (Lac St-Jean), Fitzpatrick, Parizeau, Stephens et Tétreau.

Comme c'est l'intention de ses membres de présenter un premier rapport à la Chambre, à l'ouverture de sa prochaine session, ils veulent utiliser la vacance pour se renseigner sur l'objet de leur mission et, à cette fin, ils font appel à tous les hommes de bonne volonté.

Les personnes qui auront connaissance de cette circulaire par voie des journaux ou autrement, sont respectueusement priées de répondre aux questions ci-dessous posées, ou du moins à quelques-unes en particulier si elles ne peuvent pas répondre à toutes.

Le comité compte sur le zèle et le patriotisme de tous les Canadiens, sans exception, pour lui prêter leur concours dans l'accomplissement de la tâche qui lui est confiée.

Il s'agit d'une question vitale pour l'avenir de notre chère province de Québec, et c'est le devoir d'un chacun de chercher à la résoudre dans la mesure de ses forces.

On est prié de répondre à chaque question en y référant par numéro d'ordre.

Toutes communications doivent être transmises, le plus tôt possible, à M. J. Chicoyne, président provisoire du comité ou à aucun de ses collègues.

Voici leurs adresses: J. A. Chicoyne, Sherbrooke; N. Bernatchez, St-Thomas de Montmaghy; J. Girard, St-Gédéon, Lac St-Jean; Chas. Fitzpatrick, Québec; D. Parizeau, Montréal; G. W. Stephens, Montréal; N. Tétreau, Hull.

QUESTIONS.

1. Est-il à votre connaissance

personnelle que des cultivateurs aient abandonné leur profession pour habiter la ville?

2. Quelle est la localité où vos observations ont pu surtout s'exercer? Mentionnez le nom de la municipalité locale et celui du comté?

3. Veuillez donner un aperçu du nombre approximatif de ceux qui ont ainsi quitté cette municipalité durant les cinq dernières années?

4. Combien, sur ce nombre, sont venus reprendre leur première occupation?

5. Parmi ces cultivateurs qui ont définitivement abandonné la charue, veuillez nous tracer l'histoire de cinq d'entre eux, en les nommant ou en taisant leurs noms selon que vous jugerez. Prenez-les parmi la moyenne des émigrants et notez les causes particulières du départ de chacun d'eux. Étaient-ils sobres? Étaient-ils rangés dans leur culture? Leurs dépenses étaient-elles basées sur leurs revenus? Étaient-ils endettés envers le marchand de l'endroit ou autrement? Quelle était la nature des charges et impôts qu'ils avaient à supporter pour soutenir le régime municipal, le système scolaire, les répartitions, etc., etc.? Et quelle est suivant vous, la cause à laquelle il convient d'attribuer leur départ? Autant que possible, veuillez nous indiquer si ces cinq cultivateurs ont amélioré leur sort en allant habiter la ville.

Donnez autant de détails que vous pourrez à ce sujet et si vos renseignements ne vous permettent pas d'esquisser la carrière de cinq individus, bornez-vous à un nombre moindre.

6. Quelles sont, à votre avis, les causes générales qui poussent tant de cultivateurs à s'éloigner de la campagne?

7. Quelles mesures législatives ou administratives la province de Québec pourrait-elle adopter pour remédier au mal?

8. Avez-vous des suggestions particulières à faire ou des renseignements à donner pour aider le comité dans son œuvre? Veuillez, en général, faire connaître vos vues et les vues de votre entourage sur tout ce qui touche à la question agricole en cette Province.

N. B.—Prière de mettre votre nom au long et votre adresse postale.

Les communications anonymes seront prises en considération par le comité, mais ne seront pas annexées à son rapport.

## La production du vin en Californie

C'est par un des effets de la protection aux États-Unis qui frappe de droits énormes les vins français que l'état de Californie se trouve aujourd'hui à produire des quantités énormes de vins et d'eau de vie. Et c'est encore par un effet réflexe de cette protection que l'augmentation de la production a amené la diminution des prix. Il arrive là bas pour le vin ce qui est arrivé chez nous pour les cotonnades;